

Saison estivale 2017

Le SDIS du Gard recrute des Sapeurs-Pompiers Volontaires Saisonniers

CONDITIONS

- ✓ Etre âgé d'au moins 18 ans
- ✓ Sapeur-pompier volontaire de 1^{ère} cl. à Adjudant-chef

PROFIL

- ✓ Équipier à chef d'agrès tout engins (INC2)
- ✓ FDF1 ou FDF2 exigé
- ✓ COD1 ou COD2

DURÉE

- ✓ 1 mois minimum à raison de 20 gardes de 12 heures ET 10 astreintes de 12 heures

LOGEMENT

- ✓ Mis à disposition gracieusement par le SDIS

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

31 MARS 2017

D'une superficie de 5 848 km² pour 735 000 habitants, le département du Gard est typiquement méditerranéen par ses paysages et ses modes de vie.

Bénéficiant de plus de 2 500 heures de soleil par an, il dispose de 23 kilomètres de côte, 2 170 km² de surface de forêt et son altitude varie de 0 à 1 567 mètres.

De la mer à la montagne en passant par la Camargue et les garrigues, notre département présente une variété extraordinaire de centres d'intérêts, rehaussés par un patrimoine historique et culturel exceptionnel de 550 monuments classés.

Afin d'assurer la couverture des risques liés à la saison estivale, les sapeurs-pompiers volontaires saisonniers interviendront dans le cadre des différentes activités préventives et opérationnelles de plusieurs centres de secours.



RENSEIGNEMENTS - RETRAIT DES DOSSIERS *Service emplois et compétences - recrutement-mobilité*

- Dossier téléchargeable : www.sdis30.fr
- Par mail : a.castelain@sdis30.fr ou c.clemente@sdis30.fr
- Par téléphone : 04.66.63.36.24
- Par courrier : 281 avenue Pavlov BP 48069 30932 NÎMES CEDEX 9